

Pour voter là où j'habite je m'inscris ou me réinscris vite !

Révision des listes électorales Inscription avant le 31 décembre 2016

Je déménage,
je me réinscris
pour
voter !



Après un déménagement, réinscrivez-vous sur les listes électorales de votre nouvelle commune avant le 31 décembre 2016 pour voter aux élections présidentielle et législatives de 2017. Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

• Je souhaite voter aux prochaines élections présidentielles et législatives, comment faire ?

Vous devez être de **nationalité française**, faire valoir vos **droits civiques et politiques**, être **inscrit sur une liste électorale** ou solliciter votre inscription si vous avez changé de commune de résidence.

• Je ne suis pas inscrit et/ou j'ai déménagé comment faire ?

Rendez-vous à la **mairie de votre nouvelle commune** de résidence avant le **31 décembre 2016** et déposez une demande d'inscription.

• J'ai changé d'adresse au sein de ma commune, ai-je des démarches à faire ?

Signalez tout changement d'adresse à la **mairie de votre commune** de résidence avant le **31 décembre 2016**.

• Pièces à fournir lors de l'inscription ou du changement d'adresse

- Une **preuve de votre nationalité française** : carte d'identité, passeport en cours de validité, etc.
- Un **justificatif de domicile** : avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz, d'électricité, etc.

Plus d'informations www.ville-pontarlier.fr
et www.facebook.com/villedepontarlier.



Contacts presse - Ville de Pontarlier :

- Pôle Citoyenneté
Agnès NICOD - Tél. : 03 81 38 82 01
Courriel: a.nicod@ville-pontarlier.com